

Master professionnel Mention : Droit patrimonial, immobilier et notarial Spécialité : Fiscalité personnelle et du patrimoine

RNCP22211 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128g
Code(s) ROME	K1902, K1903, C1205, M1202, K1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Aix-Marseille Université

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé du M2 Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Fiscalité personnelle et du patrimoine est un professionnel qui :

- accède à des postes de responsabilité et d'encadrement ;
- intervient comme collaborateur direct au sein d'un cabinet d'avocat ou d'un office notarial pour le traitement des dossiers à dimension fiscale ;
- intervient comme collaborateur direct au sein d'un cabinet de gestion de patrimoine ou dans une banque pour le traitement des dossiers à dimension fiscale ;
- intervient au sein d'un cabinet d'expertise comptable pour le traitement de dossiers à dimension fiscale et centre de gestion agréé.
- gère les contentieux des services bancaires, des cabinets d'assurances, au sein des services juridiques d'entreprises,....
- rédige des notes et des articles dans des revues spécialisées,
- réalise les contrôles et gère les contentieux pour les services de la Direction Générale des Impôts.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé maîtrise le langage théorique et méthodologique ainsi que les outils permettant :

- de synthétiser un dossier fiscal pour donner au contribuable les réponses attendues,
- d'aider le contribuable à établir sa déclaration ou à faire face à un contrôle fiscal,
- de traiter un dossier fiscal au contentieux

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- le secteur du conseil fiscal ;

le secteur du notariat ;
le secteur bancaire et de la gestion de patrimoine ;
le secteur de l'expertise comptable ;
le secteur des assurances,....

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel occupe les emplois de :

Avocat fiscaliste ou collaborateur d'avocat fiscaliste ;
Collaborateur d'expert comptable ;
Collaborateur dans un office notarial ;
Responsable d'un service de contentieux (banque, assurance, entreprise) ;
Cadre bancaire en chargé de la gestion du patrimoine ;
Gestionnaire de patrimoine ou collaborateur dans un cabinet de gestion de patrimoine ;
Conseiller juridique et fiscal.
Rédacteur dans des revues spécialisées de droit fiscal
Agent de l'administration fiscale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 748 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 202
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 50% d'enseignants et de 50% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22211/>